



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22008328

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

07 JAN. 2022

Po Greffier

N° d'entreprise : 0265 503 549

Nom

(en entier) : **Association Intercommunale des Sports du sud
Namurois et du sud Hainaut**

(en abrégé) : **A.I.S.S.N.S.H.**

Forme légale : SCRL

Adresse complète du siège : 5660 COUVIN, Rue de la Foulerie, 12/2

**Objet de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 DECEMBRE 2021-
NOMINATION**

5.Nomination d'une Administratrice du CA, membre du Comité de rémunération, et Déléguée aux AG.

Considérant qu'un mandat d'Administratrice et ses dérivés, Déléguée et membres du Comité de
rémunération, sont à pourvoir en remplacement de Madame COSSE Véronique démissionnaire.

ACTE que la candidature de Madame LECLERCQ Nancy a été déposée et présentée en séance du
Conseil d'Administration du 22 juin 2021 par décision du Conseil Communal du 02/06/2021 ;

NOMME en séance en qualité d'Administratrice, de Déléguée aux Assemblées Générales, et de membre
du Comité de rémunération, Madame Nancy LECLERCQ (PEP'S) présentée en CA du 22/06/2021 ;

ENVOIE la présente décision sous forme de délibération séparée à la DG 05
CHARGE, le CA de l'exécution de cette décision.

D.HERBIET
DIRIGEANT LOCAL

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).